

maintenant des armes nucléaires tactiques. C'est même possible que des pelotons en aient déjà. Si, dans ces conditions, les États-Unis insistent pour garder le contrôle de toutes les armes tactiques que les forces de l'OTAN ont en mains, ce sera difficile de maintenir forte l'alliance défensive. Je n'en veux pour preuve que l'attitude adoptée par un membre très important de l'alliance à l'heure actuelle, la France.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'ai pas l'intention d'interrompre constamment l'honorable député qui nous fait profiter de ses idées, mais si la proposition n'est pas acceptée par les États-Unis, que doit faire, alors, le Canada? Voilà la question que j'ai posée.

L'hon. M. Pearson: Notre devoir est de faire tout notre possible pour qu'elle soit acceptée. Si le gouvernement ne néglige rien en ce sens et s'aperçoit qu'il ne peut faire accepter cette proposition, il doit alors en informer la Chambre et décider des mesures à prendre. Le premier ministre sait très bien que je serais le dernier au monde à faire quoi que ce soit qui puisse affaiblir ou détruire la coalition de l'OTAN. C'est parce que j'estime que l'attitude actuelle des États-Unis affaiblit actuellement la coalition, et pourrait même la détruire, que je veux que le gouvernement et les autres membres de l'alliance essayent d'instaurer le contrôle collectif de ces armes, si elles doivent servir une fois; mais j'espère bien qu'elles ne serviront jamais.

Voici ma deuxième proposition. Un point de vue que le Canada devrait rejeter, point de vue qui, s'il est soutenu par les autres, porterait sûrement atteinte à notre participation aux forces de l'OTAN, c'est de considérer comme suffisante toute solution autre que l'intégration totale de ces forces sous le commandement de l'OTAN.

Le premier ministre sous-estime peut-être la force et l'influence du gouvernement canadien dans ces questions. Notre gouvernement pourrait peut-être actuellement exercer une influence décisive en portant ces questions à l'attention du conseil de façon à faire jaillir une solution satisfaisante. Et je pense maintenant à une autre proposition, celle de l'intégration totale des forces de l'OTAN sous le commandement de l'OTAN. Il me semble, à cet égard, que l'attitude du gouvernement français, qui est sans doute parfaitement sincère, est inquiétante. Mais avant de condamner la France sans réserve,—et je suis content que tout ce que le ministre a dit à ce sujet ait été marqué au coin de la plus sage discrétion,—nous devrions nous rappeler que d'autres membres de la coalition de l'OTAN, —les États-Unis et le Royaume-Uni, et peut-être d'autres encore,—hésitent tout autant

que la France à se rallier à toutes les conséquences que comporte, du point de vue de la défense et de la politique étrangère, le Pacte Atlantique, c'est-à-dire l'entière intégration militaire et un appareil plus rigide de consultation et de collaboration dans le domaine politique et militaire, que ce n'est le cas présentement. Le chef du gouvernement français, qui a tant fait pour la France et, par conséquent, pour la civilisation occidentale et la sécurité occidentale, aurait déclaré,—et je cite d'après le compte rendu que j'ai lu,—qu'il est inconcevable que le moment puisse arriver où la France ne puisse plus exercer l'autorité sur ses propres forces militaires, et que le gouvernement français ne saurait concéder à un commandant militaire sur qui elle n'exerce aucune autorité, le droit d'ouvrir le feu sur le sol français.

Si les autres membres de la coalition partagent ce point de vue, ce sera la fin de l'OTAN, telle que nous la connaissons. Par conséquent, nous devrions tout mettre en œuvre pour persuader les Français de modifier leur attitude, et l'une des meilleures façons d'y arriver, c'est d'exercer une influence dans le sens que je viens d'indiquer.

Le fait est que si l'OTAN veut survivre, elle devra s'éloigner davantage, plutôt que se rapprocher de nouveau, de la conception d'une alliance militaire démodée, fondée sur la seule collaboration et sur le contrôle souverain exclusif de tout aspect de pareille collaboration. Si nous ne pouvons arriver à cela,—et je connais un peu les difficultés qui s'y opposent,—et si nous ne pouvons pas mettre au point un contrôle collectif plus étroit et plus unifié,—et cela veut dire beaucoup plus qu'un continentalisme nord-américain soumis à la domination des États-Unis,—alors l'alliance atlantique disparaîtra éventuellement en tant qu'organisme collectif véritable, fondé sur l'unité politique et économique autant que militaire. Voilà ce que tout membre de la Chambre, je le sais, voudrait éviter autant que possible.

Nous aurons bientôt l'occasion, j'espère, de débattre à fond, ici même, ces questions de défense et de politique étrangère, car ces deux questions en réalité sont étroitement liées, de sorte qu'il est difficile de discuter de l'une sans discuter de l'autre. J'espère donc que la défense, notamment, fera l'objet bientôt d'un examen complet en cette enceinte. Il existe des questions d'importance vitale pour notre propre existence, auxquelles la nation exige une réponse; pourtant le gouvernement feint d'ignorer ces questions et cherche à apaiser l'anxiété de la population par de vagues lieux communs. Je me propose de poser certaines de ces questions, et le premier ministre en discutera peut-être

[L'hon. M. Pearson.]